

PRESS RELEASE

Le ministère de la santé et du bien-être a enregistré 5 cas locaux de la COVID-19 le mardi 09 mars 2021.

4 cas ont été détectés suite à des prélèvements réalisés dans un COVID-19 TESTING CENTRE du ministère.

Ces 4 cas ne font pas partie du CLUSTER.

Un 5eme cas positif a été enregistré suite à l'exercice de CONTACT TRACIN actuellement en cours.

Ce 5eme cas appartient au CLUSTER de l'entreprise importatrice et distributrice de fruits et légumes

Le nombre total de cas locaux enregistrés à Maurice depuis le 5 mars 2021 passe à 15.

10 mars 2021

Ministère de la santé et du bien-être